Certificats d'économies d'énergie

Opération n° **BAT-EQ-135**

Dispositif performant d'alimentation sans interruption

1. Secteur d'application
Centres de données neufs ou existants.

2. Dénomination
Mise en place, dans un centre de données neuf ou existant, d'un dispositif performant d'alimentation sans interruption (ASI).

Un centre de données, encore dénommé *data center*, est un site physique regroupant des installations informatiques (serveurs, routeurs, commutateurs, disques durs...) chargées de stocker et de distribuer des données à travers un réseau interne ou *via* un accès Internet. Il ne s'agit pas de salles informatiques avec opérateurs saisissant ou traitant des données informatiques.

La présente fiche s'applique aux opérations engagées avant le 1er août 2029.

3. Conditions pour la délivrance de certificats
La mise en place est réalisée par un professionnel.

Les dispositifs d'alimentation sans interruption (ASI) éligibles à la présente fiche sont ceux :
- de classe 1 ;
- d'une puissance active de sortie assignée supérieure ou égale à 100 kW ;
- dont le rendement est supérieur ou égal à 98 % pour le mode de conversion répondant à la classe 1.

Le respect des exigences ci-dessus est assuré conformément à la norme NF EN IEC 62040-3 : mai 2021.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un dispositif performant d'alimentation sans interruption (ASI), ainsi que la classe, la puissance active de sortie assignée et le rendement de celui-ci.

4. Durée de vie conventionnelle
15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Tranche de puissance active de sortie assignée de l'ASI (kW)	Montant en kWh cumac par kW
100 kW < P ≤ 200 kW	**3 100**
P > 200 kW	**2 500**

X

Puissance active de sortie assignée de l'ASI (kW)
P